

# FACTURES . . .



**MédiaChartres** soutien le monde médical

**MédiaChartres** vous informe de vos droits, malheureusement trop souvent ignorés.



En pleine tempête d'inflation, beaucoup de personnes s'interrogent sur les notes de frais des Élus-es, des dépenses parfois où (trop) souvent » **indécents**« , injustifiées où à des fins privées (...)

<https://mediachartres.fr/2021/04/28/un-achat-pour-la-collectivite-vraiment-2/>

**Si les citoyens-nes ont des devoirs, ils (elles) ont aussi des droits !**



La citoyenneté est la participation à la vie publique dans toutes ses dimensions, politique avec le droit de vote, civique avec les libertés publiques et sociale avec la naissance de l'Etat providence.

**L'exercice de la citoyenneté est compromis lorsque le lien social est fragilisé par les difficultés économiques et sociales ou par la priorité donnée aux allégeances particulières sur la « communauté des citoyens ».**

Quelle que soit la raison et celui ou celle qui fait une dépense, dite « **publique** », tous doivent pouvoir justifier de; la nécessité, de l'impératif, de la chose, des factures et du mode de paiement.



Il est **possible** et **normal** pour chaque citoyennes, de vouloir savoir comment l'argent des contribuables est dépensé.

**Sachez qu'il existe un site**, ou chacun-e peut solliciter **un/une Élus-es**, pour obtenir des explications, les motifs et les copies des factures de dépenses effectuées, quel qu'en soit la nature.

<https://madada.fr/>

<https://madada.fr/aide/credits>

<https://madada.fr/aide/cada>



<https://www.cada.fr/>

Argent du  
contribuable



**MédiaChartres** vous invite à être curieux, pour aller plus loin concernant les personnes qui organisent et dirigent votre vie au quotidien, rendez-vous **ICI**: <https://www.hatvp.fr/> à la rubrique: **consulter.**

Un **brin** d'histoire:  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9d%C3%A9ration\\_nationale\\_des\\_contribuables](https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9d%C3%A9ration_nationale_des_contribuables)

En conclusion, vous pouvez également avoir connaissance du document suivant (un peut long, mais très instructif).

[https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/dgfip/BOFiP-GCP/2022/01-2022/gcp220003.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgfip/BOFiP-GCP/2022/01-2022/gcp220003.pdf)

Vous disposez à présent, des éléments nécessaires à vos demandes, recherches où simple curiosité.



Remplacez votre peur de  
l'inconnu par la **curiosité**